



**Légende :**

- ITINÉRAIRE À SUIVRE depuis la porte K**
- CIRCULATION EN SENS UNIQUE** (Rues Normandie Niémen, Maurice Bokanowski, Adolphe Wersand, Paulette et Lucien Cotton et Avenue de la 2<sup>ème</sup> D.B. Quartier de la Comète)
- Feux tricolores clignotants en centre-ville** (sur décision des autorités préfectorales)

**Ouverture des bretelles d'accès et sortie de l'autoroute A1 au niveau du quartier de la Comète.**

## À SAVOIR

À partir du 11 juin : début des vols d'entraînement  
 Le 16 juin : ouverture du salon  
 Du 16 au 19 juin : journées exclusivement réservées aux professionnels  
 Du 20 au 22 juin : Journées grand public

## ACCÈS À DUGNY

Il est conseillé d'accéder à la ville ou d'en sortir par Garges-lès-Gonnesse, La Courneuve et d'éviter la route départementale 50.

## TRANSPORTS EN COMMUN

Nous vous conseillons d'utiliser le tramway T11 pour sortir de Dugny.

## NOTA BENE

- Les interdictions de stationnement sont à respecter afin d'éviter tout risque de perturbation de la circulation, de verbalisation, voire d'enlèvement de votre véhicule.
- Veillez également laisser libres les emplacements réservés aux bus en journée, afin d'assurer le bon déroulement des ramassages scolaires.

## LAISSÉ-PASSER

Le laissez-passer joint à votre courrier est requis pour accéder à Dugny. Il devra être apposé derrière le pare-brise de votre véhicule pendant toute la durée de l'événement.



**LAISSÉ-PASSER** pour le quartier de la Comète et du Village des médias (rues J. Baker, O. Matynia, M. Knoll, N. Girard-Mangin)



**LAISSÉ-PASSER** pour le centre-ville

## Comment obtenir un laissez-passer supplémentaire ?

Si votre foyer possède plusieurs véhicules, un laissez-passer supplémentaire peut vous être remis sur justificatifs. Il suffit de vous rendre au poste de Police Municipale en vous munissant de la carte-grise du véhicule concerné, accompagné d'un justificatif de domicile.

**Police Municipale**  
 9 place Gabriel Péri  
 01 49 92 66 17

**Accueil du public :** du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h